

Bretagne, Côtes-d'Armor
Saint-Brieuc
Pointe de Cesson
105 rue de la Tour

Bunker - casemate de type 612 pour un canon de campagne ou obusier de 7,62 cm ou 10,5 cm, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133621
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, casemate

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : BR, 1

Historique

Bunker construit sous maîtrise d'ouvrage de l'Organisation Todt après le troisième trimestre 1943 (le plan type 612 est mis en service le 12 juillet 1943). Dans l'attente de la construction de la casemate, la pièce d'artillerie était vraisemblablement installée dans un emplacement de campagne.

Selon le Rapport Pinczon du Sel réalisé après-guerre, cette casemate abritait un canon "russe" de 7,62 cm (calibre mentionné dans le rapport) ou un canon de 10,5 cm (calibre mentionné dans le plan schématique contenu dans le rapport). Ce type de bunker - casemate pouvait en effet abriter des pièces d'artillerie de différents calibres : 7,5 cm, 8 cm voire 10,5 cm.

L'équipage théorique de ce bunker était de 4 à 5 soldats pour servir le canon.

Le bunker a subi une explosion interne dans sa niche à munition de gauche (Lors de la retraite des troupes nazies, lors du désobusage après-guerre ?).

Ce bunker a été recensé et mesuré par Dirk Peeters en 2007.

A une date indéterminée, le bunker a été muré par des parpaings de béton ; il a été réouvert dans les années 2010.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Description

Construit en béton armé, ce bunker - casemate de type 612, conçu pour abriter un canon de campagne ou un obusier, regroupe une chambre de combat (*Kampfraum*) et deux niches à munition (*Nischen für Munition*) de part et d'autre du couloir d'accès. Son armement était constitué d'un canon de 7,62 cm ou 10,5 cm.

Dalle de couverture et murs périphériques mesurent 2 m d'épaisseur, ce qui place ce type de bunker dans les "constructions permanentes" (*Ständig Ausbau*), c'est-à-dire à l'épreuve des bombes aériennes. Ses angles sont arrondis pour une meilleure résistance.

Son embrasure rectangulaire orientée vers le Nord-nord-est, permettait au canon de tirer en direction de la Pointe du Roselier (située à 2,5 km de distance) pour défendre la Plage de Saint-Laurent contre un débarquement. Une porte en bois à deux battants, s'ouvrant sur l'extérieur et assurant la protection contre les éclats légers, pouvait être installée. L'embrasure est masquée par deux grands murs de flanquement qui assuraient à la fois sa protection latérale (notamment du côté de la mer) et sa discrétion par l'ajout d'un filet de camouflage sur le dessus. Dans le sol de la chambre de tir, la rainure en arc de cercle permettait de supporter un guide pour l'affût pivotant du canon. La visée du canon pouvait se faire dans le plan horizontal (azimut de +30 degrés et -30 degrés) et dans le plan vertical (élévation de +35 degrés et -5 degrés).

Dans le plafond de la chambre de combat, subsistent les deux bouches d'aspiration des fumées de tir protégées par des grilles (une seule est encore en place). Afin de rendre homogène l'aspiration, chaque hotte était divisée par des lames en quatre conduits. Dans le mur latéral droit sortent les tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir. Le ventilateur d'extraction a disparu (sa capacité était de 60 m³/mn). La bouche de refoulement des fumées de tir se trouve à droite de l'entrée du bunker. Le renouvellement de l'air se faisait par la porte et l'embrasure.

De part et d'autre de la chambre de combat, une large rainure abrite, à gauche deux conduits / tuyaux pour les câbles de communication (*Nachrichtenkabel - Einführung / conduit, Erdung für Nachrichten / mise à la terre*) ; à droite, deux conduits / tuyaux pour des câbles d'alimentation électrique (*Starkstromkabel – Einführung / conduit, Erdung für Starkstrom / mise à la terre*).

Les deux niches permettent de stocker 500 munitions (*Granaten und Kartuschen*) de 7,5 cm de calibre. Pour un calibre de 10,5 cm, les magasins permettent de stocker 350 coups car obus et gargousses (charges propulsives d'artillerie) sont stockés séparément. D'autres sources mentionnent la possibilité de stocker 400 munitions.

Si la porte à deux battants a disparu, des traces de peinture de camouflage subsistent. De part et d'autre de l'entrée se trouve deux petites niches murales, à gauche (*Fe Nische*), à droite pour prise d'appareil (*Nische für Geratestecker*).

Suite à une explosion dans la niche à munition de gauche, des traces d'impacts sont visibles sur les murs en béton et sur le plafond constitué de poutrelles d'acier.

L'embrasure et l'accès au bunker sont partiellement murés par des parpaings de béton.

La rampe d'accès au bunker est remblayée.

L'intérieur du bunker est tagué (état en juillet 2023).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies : énergie électrique : produite à distance

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, envahi par la végétation

Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

De part et d'autre de l'entrée, traces de peinture de camouflage à deux couleurs ?

Dimensions

Mesures : l : 15,1 m ; la : 9 m ; h : 5,1 m

Précision dimensions :

Selon le catalogue des plans-types, la réalisation d'un bunker - casemate de type 612 (*Schartenstand für Land- und Sturmgeschütz ohne Nebenräume*) nécessite 385 m³ de béton, 17 t de fer rond et 4,1 t de fer profilé pour une fouille de 120 m³.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, casemate

Sites de protection : abords d'un monument historique, site patrimonial remarquable

Statut de la propriété : propriété de la commune (domaine appartenant à la Ville de Saint-Brieuc.)

Une casemate avec canon de campagne ou obusier pour la défense de la Plage de Saint-Laurent à Plérin

Ce bunker de type 612, élevé par l'Allemagne nazie en 1943 grâce à l'Organisation Todt, a nécessité un terrassement de 120 m³, 385 m³ de béton, 17 t de fer rond en ferrailage et 4,1 t de fer profilé pour le plafond. Il s'agit d'un type de bunker très répandu sur le Mur de l'Atlantique (645 exemplaires selon Rudi Rolf).

La casemate est enterrée dans le sol : l'embrasure d'où sortait le tube du canon est masquée par des murs de flanquement latéraux. En cas de débarquement allié, son canon de campagne ou obusier aurait permis de défendre la Plage de Saint-Laurent à Plérin (située entre 1 et 2,2 Km au Nord-nord-est). Le tir était réglé par un observatoire d'artillerie distant de la Pointe de Cesson, mais relié par téléphone et/ou radio avec celle-ci.

L'intérêt de cette casemate en béton armé réside dans son intégration au mur de clôture du Domaine de la Tour de Cesson. La dalle de couverture sert aujourd'hui de belvédère sur l'embouchure du Gouët (phare de la Pointe-à-l'Aigle) et la Pointe du Roselier à Plérin. La végétalisation naturelle de ce bunker est particulièrement remarquable. Sa valorisation passerait par le déblaiement de son accès d'origine et l'évacuation des parpaings qui murent partiellement les ouvertures. Ce bunker - casemate semble en effet le plus adapté à une ouverture au public.

Cet édifice n'est pas cadastré comme "élément bâti", mais il a fait l'objet d'un relevé topographique en 2023.

Références documentaires

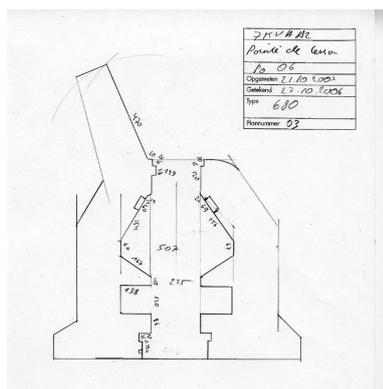
Bibliographie

- **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique [2008]**
ROLF, Rudi. **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique.** Middelburg, PRAK publishing, 2008, 432 p.
- **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten [2008]**
FLEURIDAS, Patrick. HERBOTS, Karel. PEETERS, Dirk. **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten.** S. l., 2008, 183 p., 2-914827-27-X.

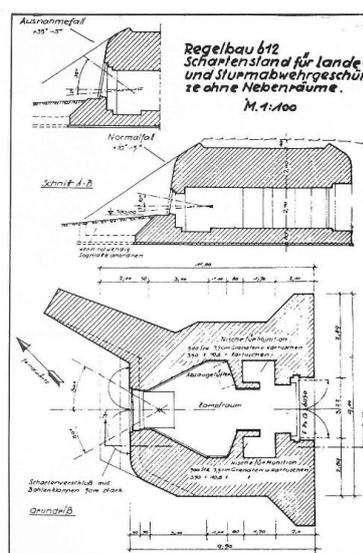
Liens web

- Regelbau 612 sur Regelbau.dk : https://www.regelbau.dk/regelbau_visbunker.asp?id=277
- Photothèque du patrimoine : https://phototheque-patrimoine.bretagne.bzh/jcms/dev_103768/phototheque?text=IA22133621&opSearch=true

Illustrations



Plan du bunker - casemate de type 612 de la Pointe de Cesson (dessin : Dirk Peeters)
Phot. Dirk Peeters
IVR53_20232205371NUCA



Plan d'un bunker - casemate de type 612 (Scharnstand für Land- und Sturmgeschütz ohne Nebenräume)
Phot. Anonyme



Vue du panorama (à marée basse) depuis la dalle de couverture. Au premier plan à l'embouchure du Gouët (sur la rive opposée, côté Plérin), le phare de la Pointe-à-l'Aigle. En arrière-plan, la Plage de Saint-Laurent et la Pointe du Roselier
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200669NUCA

IVR53_20232205363NUCA



Vue du panorama (à marée basse) depuis la dalle de couverture. Au premier plan à l'embouchure du Gouët (sur la rive opposée, côté Plérin), le phare de la Pointe-à-l'Aigle. En arrière-plan, la Plage de Saint-Laurent et la Pointe du Roselier
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200670NUCA



Vue arrière du bunker et de son entrée (partiellement murée par des parpaings). Le bunker est envahi par la végétation
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200285NUCA



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings). Le bunker est envahi par la végétation
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200286NUCA



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings). Le bunker est envahi par la végétation
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200287NUCA



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings) : sur le mur Est, traces de peinture camouflage
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200288NUCA



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings) : sur le mur Ouest, traces de peinture camouflage
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200289NUCA



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings) : de part et d'autre du passage d'entrée se trouvent les magasins à munitions (Est et Ouest)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200290NUCA



Vue de la chambre de tir : au sol, rainure pour l'affût du canon ; au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir ; au centre, tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir ; à droite, magasin à munitions Est
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200291NUCA



Vue du magasin à munitions Ouest. Des traces d'impacts sont visibles sur les murs en béton et sur le plafond constitué de poutrelles d'acier. Ce type de bunker comprend deux soutes à munitions situées de part et d'autre du passage d'entrée
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200292NUCA



Vue de la chambre de tir (vers l'embrasure) : au centre, embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings) ; au sol, rainure pour la rotation de l'affût du canon ; au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir. A gauche : fixations du boîtier de connexion téléphonique

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200293NUCA



Exemple de bunker - casemate de type 612 reconstituée avec un canon 7,5 cm PaK 40 (Panzerabwehrkanone, canon antichar) du Musée du mur de l'Atlantique Raversijde à Ostende en Belgique (collection : Wikimedia Commons ; auteur : Paul Hermans).

A droite : câble de connexion électrique. De part et d'autre de l'embrasure : écouvillons de nettoyage et portemanteau mural (casque, étuis pour masque à gaz...)

Sur le linteau, des repères de tir
Phot. Paul Hermans
IVR53_20232205367NUCA



Exemple de bunker - casemate de type 612 reconstituée avec un canon 7,5 cm PaK 40 (Panzerabwehrkanone, canon antichar) du Musée du mur de l'Atlantique Raversijde à Ostende en Belgique (collection : Alamy, banque d'images ; Arterra Picture Library ; auteur : Philippe Clement).

A gauche : boîtier de connexion et téléphone. De part et d'autre de l'embrasure : écouvillons de nettoyage et portemanteau mural (casque, étuis pour masque à gaz...)

Sur le linteau, des repères de tir
Phot. Philippe Clement
IVR53_20232205366NUCA



Vue de la chambre de tir (vers l'embrasure) : au centre, embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings) ; au sol, rainure pour la rotation de l'affût du canon ; au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200294NUCA



Vue de la chambre de tir : au sol, rainure pour la rotation de l'affût du canon ; au plafond, bouches d'aspiration des fumées protégées par des grilles. A droite : tuyau du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir (le ventilateur a disparu)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200295NUCA



Vue de la chambre de tir : au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir protégées par des grilles. Afin de rendre homogène l'aspiration, les hottes sont divisées en quatre conduits par des lames

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200296NUCA



Vue de la chambre de tir (depuis l'embrasure vers la porte du bunker partiellement murée) : au sol, rainure pour la rotation de l'affût du canon ; à gauche : tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir (le ventilateur a disparu)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200297NUCA



Exemple de ventilateur photographié dans un bunker - casemate de type 612 à Carantec (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022901758NUCA



Vue générale de l'embrasure. Elle a été partiellement murée par des parpaings
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200298NUCA



Vue de l'embrasure et du mur de flanquement Ouest (le bunker est doté de deux murs de flanquement à l'Est et à l'Ouest)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200299NUCA



Vue de détail de l'embrasure
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200300NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ensemble fortifié (Po 5), Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133670) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Dossiers de synthèse :

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Blockhaus, pointe du Grouin (Hillion) (IA22001671) Bretagne, Côtes-d'Armor, Hillion, Pointe du Grouin

Bunker - abri de type 502 pour deux groupes de combat, extrémité Est de la pointe, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133631) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Bunker - poste d'observation et de tir, extrémité Est de la pointe, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133626) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Vue du panorama (à marée basse) depuis la dalle de couverture. Au premier plan à l'embouchure du Gouët (sur la rive opposée, côté Plérin), le phare de la Pointe-à-l'Aigle. En arrière-plan, la Plage de Saint-Laurent et la Pointe du Roselier

IVR53_20232200669NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du panorama (à marée basse) depuis la dalle de couverture. Au premier plan à l'embouchure du Gouët (sur la rive opposée, côté Plérin), le phare de la Pointe-à-l'Aigle. En arrière-plan, la Plage de Saint-Laurent et la Pointe du Roselier

IVR53_20232200670NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue arrière du bunker et de son entrée (partiellement murée par des parpaings). Le bunker est envahi par la végétation

IVR53_20232200285NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings). Le bunker est envahi par la végétation

IVR53_20232200286NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings). Le bunker est envahi par la végétation

IVR53_20232200287NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings) : sur le mur Est, traces de peinture camouflage

IVR53_20232200288NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings) : sur le mur Ouest, traces de peinture camouflage

IVR53_20232200289NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée (partiellement murée par des parpaings) : de part et d'autre du passage d'entrée se trouvent les magasins à munitions (Est et Ouest)

IVR53_20232200290NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir : au sol, rainure pour l'affût du canon ; au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir ; au centre, tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir ; à droite, magasin à munitions Est

IVR53_20232200291NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à munitions Ouest. Des traces d'impacts sont visibles sur les murs en béton et sur le plafond constitué de poutrelles d'acier. Ce type de bunker comprend deux soutes à munitions situées de part et d'autre du passage d'entrée

IVR53_20232200292NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir (vers l'embrasure) : au centre, embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings) ; au sol, rainure pour la rotation de l'affût du canon ; au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir. A gauche : fixations du boîtier de connexion téléphonique

IVR53_20232200293NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Exemple de bunker - casemate de type 612 reconstituée avec un canon 7,5 cm PaK 40 (PanzerabwehrKanone, canon antichar) du Musée du mur de l'Atlantique Raversijde à Ostende en Belgique (collection : Wikimedia Commons ; auteur : Paul Hermans). A droite : câble de connexion électrique. De part et d'autre de l'embrasure : écouvillons de nettoyage et portemanteau mural (casque, étuis pour masque à gaz...) Sur le linteau, des repères de tir

Référence du document reproduit :

- **Nederlands : Een Pak 40 (Panzer Abwehr Kanon) - in het Openluchtmuseum Atlantikwall te Raversijde, Oostende, België**
Nederlands : Een Pak 40 (Panzer Abwehr Kanon) - in het Openluchtmuseum Atlantikwall te Raversijde, Oostende, België.
[https://commons.wikimedia.org/wiki/
File:Openluchtmuseum_Atlantikwall_PAK_40_23-07-2010_15-42-56.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Openluchtmuseum_Atlantikwall_PAK_40_23-07-2010_15-42-56.jpg)
Openluchtmuseum Atlantikwall PAK 40 23-07-2010 15-42-56.jpg

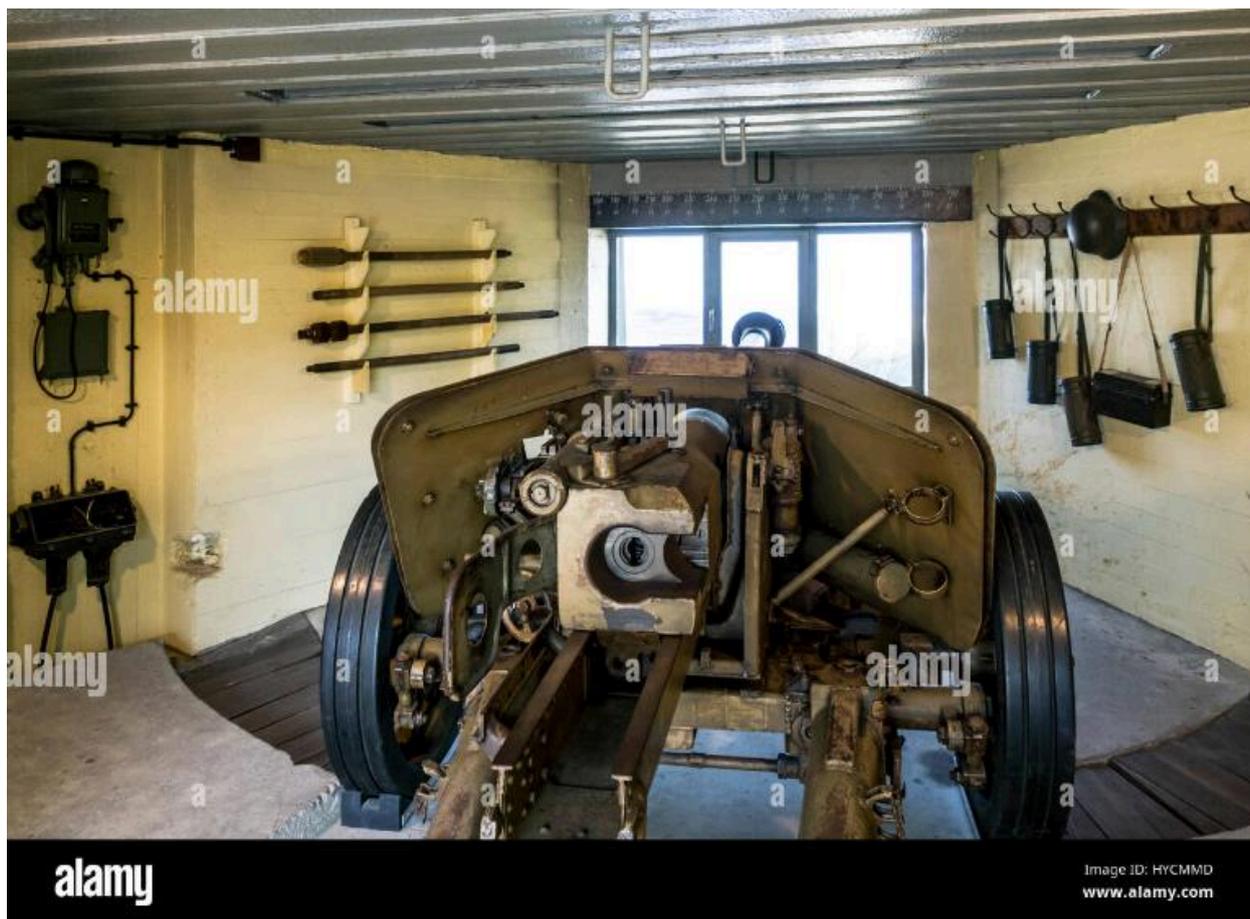
IVR53_20232205367NUCA

Auteur de l'illustration : Paul Hermans

Date de prise de vue : 2010

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Exemple de bunker - casemate de type 612 reconstituée avec un canon 7,5 cm PaK 40 (PanzerabwehrKanone, canon antichar) du Musée du mur de l'Atlantique Raversijde à Ostende en Belgique (collection : Alamy, banque d'images ; Arterra Picture Library ; auteur : Philippe Clement). A gauche : boîtier de connexion et téléphone. De part et d'autre de l'embrasure : écouillons de nettoyage et portemanteau mural (casque, étuis pour masque à gaz...) Sur le linteau, des repères de tir

Référence du document reproduit :

- **La Deuxième Guerre mondiale allemand Pak 40 75 mm anti-char en bunker à Raversyde Atlantikwall / mur de l'Atlantique musée en plein air à Raversijde, Flandre occidentale, Belgique.**
La Deuxième Guerre mondiale allemand Pak 40 75 mm anti-char en bunker à Raversyde Atlantikwall / mur de l'Atlantique musée en plein air à Raversijde, Flandre occidentale, Belgique.
<https://www.alamyimages.fr/photo-image-la-deuxieme-guerre-mondiale-allemand-pak-40-75-mm-anti-char-en-bunker-a-raversyde-atlantikwall-mur-de-l-atlantique-musee-en-plein-air-a-raversijde-flandre-occidentale-belgique-137347965.html?imageid=616E8D8B-C112-449B-947F-C721ED1E3015&p=87147&pn=2&searchId=8d5c07ecfb05aaaa4a21b5c126f9f182&searchtype=0>
la-deuxieme-guerre-mondiale-allemand-pak-40-75-mm-anti-char-en-bunker-a-raversyde-atlantikwall-mur-de-l-atlantique-musee-en-plein-air-a-raversijde-flandre-occidentale-belgique-hycmmd.jpg

IVR53_20232205366NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Clement

Date de prise de vue : 2017

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir (vers l'embrasure) : au centre, embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings) ; au sol, rainure pour la rotation de l'affût du canon ; au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir

IVR53_20232200294NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



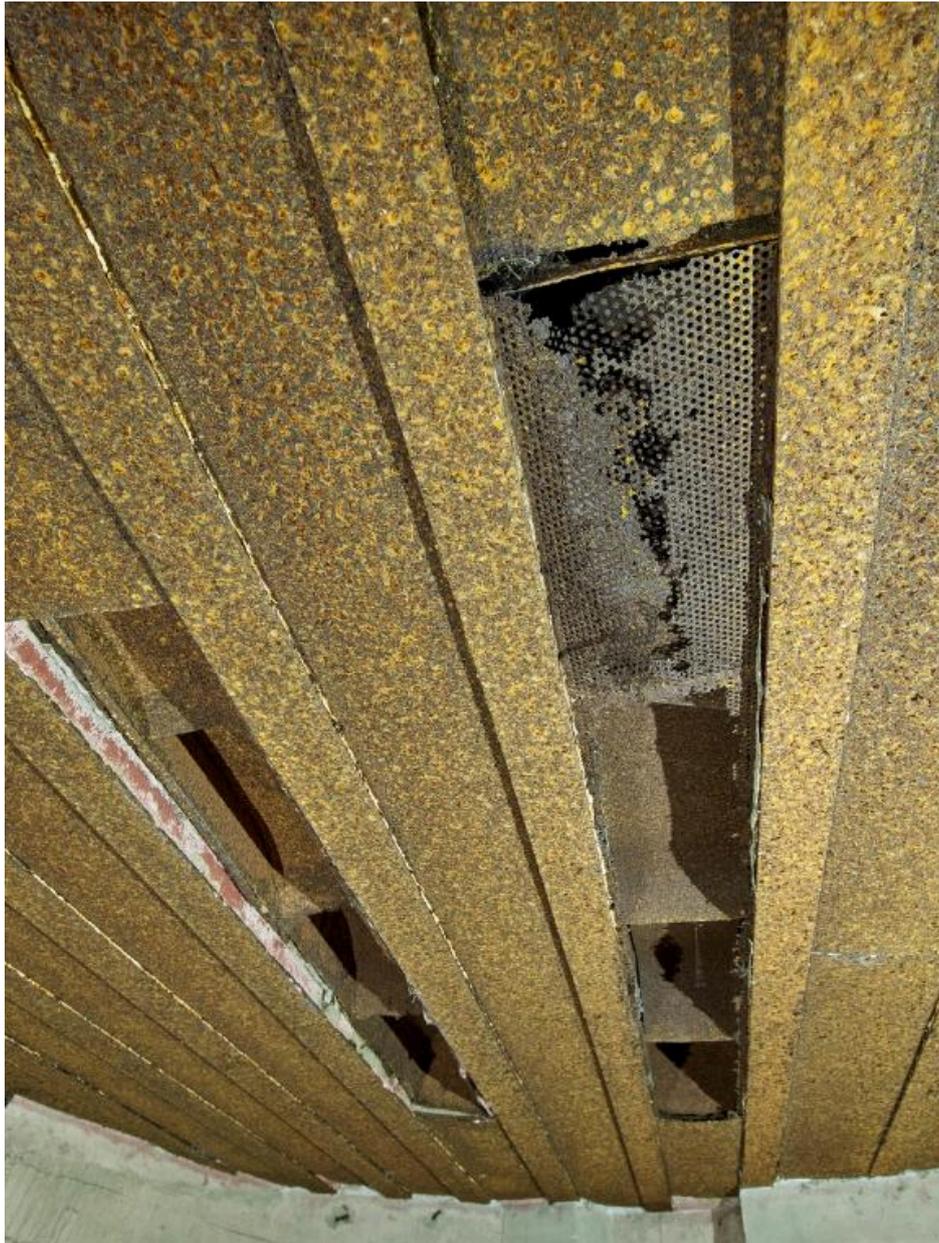
Vue de la chambre de tir : au sol, rainure pour la rotation de l'affût du canon ; au plafond, bouches d'aspiration des fumées protégées par des grilles. A droite : tuyau du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir (le ventilateur a disparu)

IVR53_20232200295NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir : au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir protégées par des grilles. Afin de rendre homogène l'aspiration, les hottes sont divisées en quatre conduits par des lames

IVR53_20232200296NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir (depuis l'embrasure vers la porte du bunker partiellement murée) : au sol, rainure pour la rotation de l'affût du canon ; à gauche : tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir (le ventilateur a disparu)

IVR53_20232200297NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Exemple de ventilateur photographié dans un bunker - casemate de type 612 à Carantec (état en 2002)

IVR53_20022901758NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'embrasure. Elle a été partiellement murée par des parpaings

IVR53_20232200298NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure et du mur de flanquement Ouest (le bunker est doté de deux murs de flanquement à l'Est et à l'Ouest)

IVR53_20232200299NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'embrasure

IVR53_20232200300NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation